



Aide juridictionnelle auprès des huissiers

Par **beaute_old**, le **30/05/2007** à **08:28**

Bonjour,
savez-vous si il est possible d'obtenir une aide juridictionnelle pour des procédures engagées auprès d'huissier ???

mes revenus sont faibles, par contre on m'a dit que l'on pouvait tenir compte de la prestation compensatoire en capital qui m'est due(jugement de divorce).....mais qui reste impayée puisque je dois avoir recours à un huissier pour tenter de recouvrer cette somme.
Donc actuellement je n'ai touché aucun capital.

merci de votre aide,
m